

PRISE DE PAROLE DE L'UNSA _ grève du 5 décembre

Si nous sommes réunis aujourd'hui, aussi nombreux, aussi mobilisés, c'est que l'injustice plane. Et cette injustice découle d'une réforme des retraites soi-disant « plus juste ».

Mais quelle justice quand cette réforme entrainera, en moyenne, la perte de 30% des pensions des enseignants ?

Quelle justice quand le gouvernement avoue ouvertement que les enseignants seront les grands perdants de cette réforme mais ne fait rien pour empêcher cela ?

Quelle justice pour les personnels administratifs qui, dans nos ministères éducatifs, figurent parmi les salariés ayant le moins de primes et indemnités de toute la fonction publique, notamment les personnels de catégorie B et C et qui seront, eux aussi, durement pénalisés par la réforme ?

Quelle justice quand cette réforme impactera particulièrement les femmes, les carrières décousues, les plus démunis ?

Quelle justice quand il faudra travailler jusqu'à 67 ans alors même que l'espérance de vie en bonne santé est de 64 ans ?

Quelle justice quand M. Macron promet le maintien du niveau des pensions mais ne tient pas ses promesses ?

Quelle justice quand, dans cette réforme, il y aura beaucoup plus de perdants que de gagnants ?

Pour l'Unsa c'est zéro perdant !

La justice, est-ce de vouloir un système de retraites unique alors même que chaque profession a ses propres contraintes et des déroulements de carrière parfois très différents ?

Non M. Macron, ce n'est pas ça la justice. La justice c'est reconnaître les particularités de chacun et les prendre en compte pour ne pas appauvrir les retraités de demain.

L'UNSA combat pour un système de retraites efficace, juste et pérenne qui passe par :

- la garantie de 100% des droits acquis ;
- la garantie, au minima, des mêmes niveaux de pension qu'aujourd'hui ;
- une transition longue, protégeant l'ensemble des salariés ;
- des reconstructions de carrières pour certaines professions très impactées, notamment pour les enseignants et les personnels d'éducation. Et cela passera par une réelle revalorisation de leur salaire ;
- la prise en compte de la pénibilité et de la dangerosité quel que soit le secteur d'activité ou le statut ;
- des avancées concrètes pour les femmes, les carrières hachées et multiples, et pour ceux ayant les plus bas revenus, avec un minimum de pension porté au niveau du SMIC.

Pour l'UNSA, négocier c'est agir et nous négocierons jusqu'au bout. Si le projet de loi ne satisfait pas les intérêts des salariés, la mobilisation prendra davantage d'envergure.

Nous ne céderons pas devant l'injustice !